



Plan Local d'Urbanisme (PLU)
Commune de Mazières de Touraine

6b

Annexes sanitaires
Approbation

Janvier 2025

Sommaire

Sommaire	2
Alimentation en eau potable	3
Le service	3
La ressource en eau	3
Indicateurs de performance	4
Plan du réseau d'eau potable	5
Gestion des eaux usées	6
Organisation et exploitation du service	6
La gestion des eaux usées sur la commune de Mazières de Touraine	6
L'assainissement non collectif	7
Plan du réseau d'eaux usées	7
Gestion et valorisation des déchets	8
Organisation du service	8
Collecte des déchets sur Mazières de Touraine	8
Traitement des déchets	8

Alimentation en eau potable

Source : RPQS Eau potable 2022, CCTOVAL

Le service

La commune de Mazières de Touraine est membre de la Communauté de communes Touraine Ouest Val de Loire, qui exerce de plein droit la compétence eau potable sur son territoire depuis 2020 en lieu et place des anciens syndicats d'eau.

La Communauté de communes Touraine Ouest Val de Loire recensait 17108 abonnés en 2022.

Le service d'alimentation en eau est géré en régie par la Communauté de communes sur le territoire de Mazières de Touraine (ancien SIAEP de Cléré-les-Pins). Pour les 24 autres communes du territoire, le service a été délégué à des entreprises (Véolia Eau, SAUR et STGS).

La ressource en eau

Sur le territoire de la Communauté de communes Touraine Ouest Val de Loire, la ressource en eau est assurée par 16 stations de production :

- La station du Haut Busson (capacité de 700 m³/ jour),
- La station de La Sapinière (capacité de 900 m³/ jour),
- La station des Bonnelières (capacité de 800 m³/ jour),
- La station des Rottes (capacité de 1 400 m³/jour),
- La station de la Héraudière (capacité de 960 m³/ jour),

- La station des Fourchenées (capacité de 700 m³/ jour),
 - La station de la Mairie (Braye-sur-Maulne) (capacité de 400 m³/jour),
 - La station du Dessus de Vallée (Château-la-Vallière) (capacité de 1 000 m³/jour),
 - La station de Pontcecoin (Souvigné) (capacité de 500 m³/jour),
 - La station de Clémortier (capacité de 2 000 m³/ jour),
 - La station de La Daudère (capacité de 1 600 m³/ jour),
 - La station de La Dérouette (capacité de 2 900 m³/ jour),
 - La station de La Perrée (capacité de 2 000 m³/jour),
 - La station de La Pierre Plate (capacité de 1 600 m³/ jour)
 - La station des Geslets (capacité de 2 100 m³/jour)
 - La station de La Cavée Pichard (capacité de 500 m³)
- soit une capacité de production quotidienne de 20060m³.

En 2022, les prélèvements pour l'ensemble des 16 captages a représenté 2 250 653m³, un volume en croissance de +0,6% par rapport à 2021.

Le territoire recense également 25 réservoirs sur son territoire pour une capacité globale de stockage de 10230 m³.

Actuellement, les différentes stations de production d'eau permettent de produire au maximum 20 060 m³/jour alors que la consommation de pointe est estimée à environ 7 000 m³/jour en 2022. De plus, les 25 réservoirs permettent de stocker 10 230 m³ soit environ un jour et demi de consommation de pointe.

Il est communément admis qu'un stockage de 24h de consommation est

suffisant pour pallier les incidents d'exploitation susceptibles de survenir sur le réseau tels que les pannes, les casses, les pollutions... Les abonnés au service de l'eau bénéficient donc grâce à ces réservoirs un bon niveau de sécurité en terme d'alimentation en eau potable.

La consommation

La distribution est assurée par un réseau d'eau potable représentant 1095 km en 2022 sur l'ensemble du territoire communautaire.

Pour 2022, les volumes mis en distribution et vendus se répartissent de la manière suivante :

- **Volumes mis en distribution**

Volume mis en distribution	2 061 294 m3
Dont produit	2 250 653 m3
Dont acheté	13 956 m3
Dont exporté	203 315 m3

- **Volumes facturés**

Volume facture	1 634 969 m3
-----------------------	---------------------

Indicateurs de performance

- **La qualité de l'eau**

Suivant les données fournies par l'Agence Régionale de Santé (ARS), l'eau distribuée sur le territoire de Mazières de Touraine est de bonne qualité bactériologique et conforme aux exigences réglementaires en

ce qui concerne la qualité physico-chimique.

- **La protection des ressources en eau**

L'ensemble des captages destinés à l'alimentation en eau potable du territoire fait l'objet de mesures de protection (périmètres de protection).

- **Les performances des réseaux**

Pour apprécier la qualité du réseau, outre le rendement (83% en 2022 en tenant compte des volumes de service, indicateur P104.3), on emploie un indicateur, l'Indice Linéaire de Pertes (ILP), qui recense tous les volumes non comptés (c'est-à-dire à la fois les fuites, l'eau utilisée pour lutter contre les incendies, l'eau utilisée par le service d'eau lui-même...) ramenés au km de réseau et par jour.

Cet indicateur est de 1.5 m3/i/km en 2022 (et à 1,4 m3/i/km en moyenne sur les 5 dernières années). Il se situe donc à un bon niveau au regard de la typologie rurale du service (moins de 20 abonnés/km) mais avec un léger retrait.

- **Les investissements et la sécurisation de la ressource**

La CCTOVAL est également en charge des investissements nécessaires au bon fonctionnement du service d'eau potable.

Elle réalise tous les ans des travaux visant à renouveler le réseau ou à remplacer les réseaux fuyards mais également à assurer une interconnexions entre les réseaux des anciens syndicats d'alimentation en eau potable.

Afin d'assurer au mieux ces travaux, la CCTOVAL s'est engagée en 2023 dans la réalisation d'un schéma directeur eau potable sur l'ensemble de son territoire.

Plan du réseau d'eau potable

Le plan du tracé des réseaux d'eau potable sur le territoire de Mazières de Touraine est joint à la présente notice.

Gestion des eaux usées

Source : RPQS Assainissement 2022, CCTOVAL

Organisation et exploitation du service

Depuis le 1^{er} janvier 2020, la Communauté de communes Touraine Ouest Val de Loire exerce de plein droit la compétence assainissement sur l'ensemble de son territoire.

Le service est exploité en régie par la Communauté de communes pour plus de la moitié des communes dont Mazières de Touraine. Pour les autres communes, le service a été délégué à des entreprises (Veolia Eau, SAUR, STGS).

La gestion des eaux usées sur la commune de Mazières de Touraine

En 2022, la commune de Mazières de Touraine recensait 352 abonnés au service d'assainissement collectif desservant le bourg de Mazières de Touraine. Le linéaire de réseau représente 6036m.

Sur le territoire, la gestion collective des eaux usées est assurée par le biais d'une station d'épuration de type boues activées d'une capacité nominale de traitement de 750 EH (132,5m³/j et 45kg DBO₅/j).

D'après le rapport SATESE37 pour 2022, le fonctionnement de la station est correct dans l'ensemble.

La qualité du rejet a connu quelques dégradations en cours d'année :

- sur la pollution azotée : une sonde rédox a été mis en place pour améliorer les cycles d'aération,
- sur la pollution phosphorée : absence de réactif entre avril et août / réglages à affiner lors du dernier trimestre.

Le bilan réglementaire réalisé par l'exploitant au cours du mois de décembre montre un effluent de bonne qualité respectant ses normes de rejet tant en concentration qu'en rendement.

Par ailleurs, l'historique montre que la station se situe autour de 80 % de ses capacités hydraulique et organique nominales. Cela laisse en théorie la possibilité de nouveaux raccordements supplémentaires. Néanmoins, compte tenu de certaines problématiques (intrusions d'eaux parasites, stockage des boues), il est recommandé d'intervenir sur le réseau ainsi que sur la station d'épuration avant de raccorder de nouveaux branchements.

A cet effet, des travaux sont programmés à court terme pour réduire l'infiltration d'eaux parasites dans le réseau. Par ailleurs, la Communauté de communes va lancer courant 2024 une étude sur les travaux d'amélioration de la station de Mazières de Touraine.

Les boues sont stockées sur des lits de séchage plantés de roseaux. En raison de la crise sanitaire liée à la Covid-19 et de la réglementation (circulaire du 2 avril et arrêté du 30 avril), seules les boues répondant à des critères précis d'hygiénisation peuvent être épandues. Pour 2022, aucun épandage n'a été réalisé. A noter pour 2023, la parution

de l'arrêté du 7 février 2023 qui abroge l'arrêté du 30 avril 2020 et met ainsi fin à l'obligation d'hygiéniser les boues avant épandage.

L'assainissement non collectif

La Communauté de communes Touraine Ouest Val de Loire assure également la compétence du service public d'assainissement non collectif (SPANC).

Elle adhère au SATESE 37 qui assure les contrôles de projet, de réalisation et les contrôles dans le cadre des ventes immobilières.

Plan du réseau d'eaux usées

Le plan du tracé du réseau d'eaux usées desservant le bourg de Mazières de Touraine est joint à la présente notice.

Gestion et valorisation des déchets

Source : RPQS 2022, SMICTOM du Chinonais

Organisation du service

La gestion des ordures ménagères est de la compétence de la Communauté de communes Touraine Ouest Val de Loire, qui adhère à deux syndicats auxquels elle a transféré le compétence :

- Le SMIPE Val Touraine Anjou,
- Le SMICTOM du Chinonais, qui assure notamment la collecte et le traitement des déchets sur le territoire de la commune de Mazières de Touraine.

Collecte des déchets sur Mazières de Touraine

La collecte des ordures ménagères (bac gris) et des emballages (sac ou bac jaune) s'organise en porte à porte tous les mercredis.

Les papiers, journaux ou magazines ainsi que les emballages verre sont à déposer dans les conteneurs de tri bleu et verts. Dans le bourg de Mazières de Touraine, des conteneurs sont présents près des terrains de sports (rue du Stade) et de l'atelier technique communal (route du Breuil).

Un conteneur destiné à la récupération des textiles est également présent près de l'étang (rue Paul Louis Courier).

Le SMICTOM met également en place un service de distribution de composteur individuels destinés à la gestion des biodéchets.

Les autres déchets doivent l'objet d'un apport dans l'une des 2 déchetteries du territoire du SMICTOM du Chinonais.

S'agissant de Mazières de Touraine, le déchetterie la plus proche est localisée à Cinq-Mars la Pile (ZI de l'Europe) :

- Lundi : 14h-18h
- Mercredi : 9h-12h / 14h-18h
- Vendredi : 14h-18h
- Samedi : 9h-12h/14h-18h

Traitement des déchets

Les ordures ménagères résiduelles sont traitées au sein de l'unité de valorisation énergétique (UVE) du SMICTOM localisé à St-Benoit le Forêt. Cette UVE a été mise en service en octobre 1983.

L'usine est autorisée à traiter 23000 tonnes par an. Sa capacité réelle (technique) est de 19000 tonnes par an. Elle possède un four d'incinération équipé d'une chaudière de récupération thermique. Le procédé de traitement des fumées associé au four a fait l'objet depuis 2001 de travaux de modernisation et de mises aux normes. L'incinération est un système de traitement qui produit de la chaleur/vapeur, des mâchefers et des résidus d'épuration des fumées. La moitié de la vapeur produite par l'incinération des déchets est réutilisée pour la consommation propre de l'usine ou revendue au Centre Hospitalier du Chinonais, proche de l'usine.

Pour les déchets recyclables, ils sont expédiés vers le centre de tri des matériaux à recycler situé dans la zone industrielle nord de Chinon, autorisé à traiter 8500 tonnes par an (4196 tonnes en 2022 dont 18,8% de refus)). Ces emballages sont séparés par matériaux afin de pouvoir être acheminés vers les différentes usines de recyclage :

- Acier collecte sélective : ARCELOR Mittal France
- Aluminium : REGEAL AFFIMET
- ELA503 (briques) : REVIPAC – LUCART
- EMR502 (cartons sacs jaunes) : REVIPAC – papetrie PALM
- Papiers : NORSKE SKOG GOLBEY
- Emballages plastiques : VALORPLAST
- Cartons déchetteries : REVIPAC – papeterie PALM
- Acier mâchefers : ARCELOR Mittal France
- Verre : VERALLIA